



Sida et Objectifs de développement durable

L'un des piliers des 17 Objectifs de développement durable (ODD) et de la riposte au sida consiste à n'oublier personne. Impossible en effet de mettre fin à l'épidémie sans s'attaquer aux facteurs de santé et de vulnérabilité, et sans répondre aux besoins des personnes concernées et vivant avec le VIH. Ces dernières font souvent partie de communautés fragiles et leur existence est marquée par les discriminations, les inégalités et l'instabilité. Il convient alors d'axer en priorité les efforts de développement durable sur leurs préoccupations.

La riposte au sida promeut le droit à la santé, l'égalité des sexes, les droits fondamentaux, l'emploi et la protection sociale. Elle s'attaque aux normes sociales bien enracinées, à l'exclusion sociale et aux obstacles juridiques qui réduisent l'efficacité des résultats en matière de santé et de développement ; de même, l'approche d'investissement est de plus en plus souvent adoptée pour accélérer les avancées en matière de santé et de développement à l'échelle mondiale.

Le système des Nations Unies, l'ONUSIDA comprise, œuvre en vue de réaliser tous les points de l'agenda ODD. Ce dernier comprend 10 objectifs touchant directement la riposte au sida.

Dix ODD pour mettre un terme au sida

Objectif 1 : mettre fin à la pauvreté

La pauvreté augmente la vulnérabilité face à une infection au VIH. La situation socioéconomique inégalitaire des femmes met à mal leur capacité à prévenir le VIH ou à atténuer les répercussions du virus. Les ménages touchés par le VIH ont plus de chances de tomber dans la pauvreté et d'y rester. L'émancipation économique et la protection sociale peuvent réduire la pauvreté et la vulnérabilité au VIH, tout en contribuant à maintenir les personnes vivant avec le VIH en bonne santé.

En savoir plus

[Action de l'Organisation internationale du Travail concernant le VIH et la protection sociale](#)

[L'ONUSIDA et la protection sociale](#)

[Le Projet sur le capital humain de la Banque mondiale](#)

Objectif 2 : éradiquer la faim

La faim augmente la vulnérabilité face au VIH en conduisant à adopter des comportements à risque et en nuisant à l'observance du traitement. Les maladies liées au VIH à un stade avancé entraînent une dégradation de l'état nutritionnel et mettent en danger la sécurité alimentaire des ménages, en réduisant leur productivité. Le soutien nutritionnel des foyers et les systèmes intégrés permettant de fournir une aide nutritionnelle et des services liés au VIH peuvent empêcher la transmission du virus et améliorer les résultats sur la santé.

En savoir plus

[Les efforts du Programme alimentaire mondial au sein du Programme commun sur le VIH et la nutrition dans les situations humanitaires et de développement](#)

Objectif 3 : garantir la bonne santé

L'absence de couverture universelle de santé, notamment de services de santé sexuelle et reproductive, mais aussi de réduction des risques pour les personnes consommant des drogues injectables, restreint l'accès à la prévention et au traitement du VIH. La plupart du temps, le VIH se transmet par voie sexuelle ou de la mère à l'enfant au moment de la grossesse, de la naissance ou de l'allaitement. Une couverture universelle de santé tenant compte du VIH peut jouer un rôle capital dans la promotion de l'égalité dans le domaine de santé ; l'intégration de services respectueux des droits fondamentaux en matière de santé sexuelle et reproductive, de maladies non transmissibles, d'hépatite, de tuberculose et d'autres maladies peut améliorer globalement les résultats de santé. L'ODD 3 inclut la promesse que les États membres mettent fin au sida d'ici 2030 (objectif 3.3).

En savoir plus

[Le Plan d'action mondial pour accélérer l'avancée des objectifs mondiaux de santé, coordonné par l'Organisation mondiale de la Santé en partenariat avec 11 organisations, sera présenté en septembre 2019 à l'assemblée générale des Nations Unies](#)

[Guide de l'ONUSIDA sur le VIH et la couverture santé universelle](#)

[L'Organisation mondiale de la Santé et le VIH](#)

[Action du Fonds des Nations Unies pour la population concernant le VIH](#)

[Action de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime concernant le VIH parmi les personnes consommant des drogues injectables](#)

[Action du Fonds des Nations Unies pour l'enfance afin de garantir que tous les enfants et leur famille soient protégés d'une infection au VIH et vivent sans le sida](#)

[L'action de l'Organisation internationale du Travail pour garantir l'accès à la prévention, au traitement, aux soins et aux services d'aide liés au VIH sur le lieu du travail](#)

[La Banque mondiale et la couverture santé universelle](#)

Objectif 4 : garantir une éducation de qualité

La majorité des adolescentes, adolescents et jeunes n'ont de pas connaissances précises et complètes sur le VIH. Les maladies associées au VIH, de même que la stigmatisation et la discrimination à l'école, font obstacle à la fréquentation scolaire et à l'apprentissage. Le personnel enseignant et éducatif est aussi concerné. Le domaine de l'éducation au niveau national doit par conséquent renforcer la sécurité, la santé et l'inclusion dans les écoles pour les élèves et le personnel enseignant vivant avec le VIH ou concernés. Cela peut transformer la vie des jeunes en leur apportant une éducation sexuelle complète et de qualité, qui les autonomise en les dotant des connaissances et des compétences, dont ils ont besoin pour prendre des décisions responsables et éclairées sur leur santé, pour renforcer leur confiance et pour changer des attitudes dangereuses ainsi que les normes sociales et entre les sexes.

En savoir plus

[Action de L'Organisation des Nations Unies pour l'Éducation, la Science et la Culture concernant le VIH et l'éducation sexuelle complète](#)

[Action du Fonds des Nations Unies pour la population concernant le VIH et les jeunes](#)

[Action du Fonds des Nations Unies pour l'enfance concernant le VIH et les jeunes](#)

[Action de l'ONUSIDA pour toucher les jeunes](#)

Objectif 5 : parvenir à l'égalité entre les sexes

Les inégalités entre les sexes, la discrimination, la violence et les pratiques néfastes nuisent aux femmes et aux filles ainsi qu'aux hommes et aux garçons tout en augmentant les risques et l'impact du VIH. Le VIH est la principale cause de décès chez les femmes en âge de procréer (15-44 ans), et les femmes vivant avec le VIH font souvent face à une violence accrue. Les stigmatisations et la discrimination à l'égard des femmes qui s'injectent des drogues ainsi que les violences et les abus basés sur le genre augmentent leurs risques de contracter le VIH, la tuberculose, l'hépatite virale et des infections sexuellement transmissibles. Les programmes liés au VIH visant à transformer les aspects relatifs au genre et qui incluent les hommes peuvent réduire la violence et autonomiser les femmes. L'intégration de services respectueux des droits fondamentaux et liés au VIH ainsi qu'à la santé sexuelle et reproductive améliore quant à elle l'observance des traitements et leur impact.

En savoir plus

[L'ONUSIDA et l'égalité des sexes](#)

[L'ONU Femmes et le VIH](#)

[Action du Fonds des Nations Unies pour la population concernant le VIH](#)

[Action de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime pour cibler les besoins des femmes toxicomanes](#)

Objectif 8 : promouvoir la croissance économique

Un environnement de travail sûr facilite l'accès aux services liés au VIH, en particulier pour les travailleurs et travailleuses en situation d'emploi précaire comme la population migrante sans papiers et les professionnel(le)s du sexe. Dans l'environnement de travail, la prévention, le traitement, les soins et les services d'aide liés au VIH atteignent les travailleurs et travailleuses itinérants, migrants, lesbiens, gays, bisexuels, transgenres et intersexuels, les mineurs et mineuses ainsi que d'autres travailleurs et travailleuses vulnérables. Le taux de chômage des personnes vivant avec le VIH peut être trois fois plus élevé que le taux de chômage national. Aborder la question du VIH dans le monde du travail et protéger les droits au travail peut contribuer à garantir que toutes les personnes vivant avec le VIH et affectées par le virus jouissent pleinement d'un emploi productif.

En savoir plus

[Action de l'ONUSIDA dans le secteur privé](#)

[Action de l'Organisation internationale du Travail concernant le VIH et le monde du travail](#)

[Action de la Banque mondiale concernant le VIH](#)

Objectif 10 : réduire les inégalités

Les inégalités de revenus vont de pair avec une forte prévalence du VIH. Le virus touche en effet plus fortement les communautés exclues et démunies. La stigmatisation et la discrimination à l'égard des populations clés augmentent la prévalence du VIH parmi ces groupes et limitent leur accès aux soins de santé et au logement. La protection contre la discrimination ainsi que les services juridiques, la connaissance des droits, l'accès à la justice et la protection internationale permettent aux personnes de revendiquer leurs droits et d'améliorer leur accès aux services liés au VIH.

La [Commission mondiale sur le VIH et le droit](#) est une entité indépendante, créée par le Programme des Nations Unies pour le Développement. Elle s'est penchée pendant 18 mois sur le sujet en menant des recherches, des consultations, des analyses et des délibérations de fond. Elle s'est appuyée sur des témoignages de plus de 700 personnes extrêmement touchées par un environnement juridique lié au VIH dans 140 pays, mais aussi sur des contributions d'experts et de nombreuses bourses d'étude sur le VIH, la santé et le droit.

En savoir plus

[Action de l'ONUSIDA concernant le VIH et les droits de l'homme](#)

[Action du Programme des Nations Unies pour le développement concernant le VIH et la santé](#)

[Axe du Fonds des Nations Unies pour la population concernant les inégalités dans la riposte au VIH](#)

[Le travail du Programme commun garantit de n'oublier personne, en particulier dans les populations clés comme les gays et autres hommes ayant des rapports sexuels avec des hommes, les personnes transgenres, celles s'injectant des drogues et les professionnel\(le\)s du sexe](#)

Objectif 11 : faire des villes des endroits sûrs et résilients

Les villes et les zones urbaines sont particulièrement touchées par le VIH : on recense plus du quart des personnes contaminées dans 200 villes seulement. Avec l'urbanisation galopante, beaucoup de villes doivent lutter contre des épidémies de VIH croissantes. Les taux de nouvelles infections sont souvent plus élevés dans les bidonvilles que dans le reste de la zone urbaine. Les ripostes locales au sida conduites par les villes favorisent une transformation sociale positive, grâce à l'amélioration des systèmes de santé et sociaux, afin de couvrir les populations les plus marginalisées.

En savoir plus

[VIH et villes](#)

Objectif 16 : promouvoir des sociétés pacifiques et inclusives

L'exclusion, la stigmatisation, la discrimination et la violence alimentent l'épidémie de VIH parmi les adultes et les enfants. La riposte au sida, conduite par des personnes vivant ou affectées par le VIH, revendique un accès à la justice et innove en créant des mécanismes de responsabilisation axés sur les populations, dont les enseignements peuvent servir de base à une future action. La gouvernance participative, et notamment les ripostes conduites par les communautés, peut aboutir à des programmes plus en adéquation et davantage fondés sur les droits, ainsi qu'à une plus forte responsabilisation vis-à-vis de la santé et du développement.

En savoir plus

[Action du Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés concernant le VIH et les urgences](#)

[Action du Programme alimentaire mondial concernant les urgences](#)

[Action de l'Organisation internationale pour les migrations concernant le VIH et la mobilité](#)

[Le travail du Programme commun garantit de n'oublier personne, en particulier dans les populations clés comme les gays et autres hommes ayant des rapports sexuels avec des hommes, les personnes transgenres, celles s'injectant des drogues et les professionnel\(le\)s du sexe](#)

[VIH et sécurité](#)

[Action de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime concernant le VIH parmi les personnes en prison et dans d'autres milieux fermés](#)

Objectif 17 : renforcer les moyens de mise en œuvre

Une action collective mondiale pour améliorer l'accès à des produits abordables liés au VIH est essentielle pour mettre fin à l'épidémie. Le mouvement pour la lutte contre le VIH a mené des campagnes de mobilisation pour réformer la législation sur les brevets et les systèmes réglementaires, pour utiliser toute la latitude qu'offre l'accord sur les aspects des droits de propriété intellectuelle qui touchent au commerce (ADPIC), pour un suivi des négociations sur les accords de libre-échange (ALE) et pour des actions en justice. Les mesures prises pour garantir la disponibilité de produits de lutte contre le VIH abordables, y compris des médicaments de deuxième et troisième intention, peuvent profiter plus largement aux objectifs de santé et d'égalité, dont ceux liés à la tuberculose, à l'hépatite C et aux maladies non transmissibles. Les partenariats sont essentiels à l'agenda ODD. La riposte au sida est pionnière dans ce domaine, en particulier pour ce qui est des partenariats avec la société civile et les communautés.

En savoir plus

[Ressources disponibles sur la riposte au sida](#)

[Action du Programme des Nations Unies pour le développement afin d'aider l'accès aux médicaments par le biais du partenariat d'accès et d'approvisionnement \(Access and Delivery Partnership\)](#)

[L'aide de la Banque mondiale aux pays afin d'optimiser leurs investissements dans la riposte au sida, notamment en utilisant le modèle Optima](#)

Moins de texte

Video of Je m'appelle Anna.... voici mon histoire...